

Règlement de prêt de l'exposition itinérante de la Commission Locale de l'Eau du SAGE Bièvre Liers Valloire

Préambule

La Commission Locale de l'Eau (CLE) du SAGE Bièvre Liers Valloire a élaboré une exposition itinérante accompagnée d'un livret pédagogique, visant à sensibiliser le public aux différents enjeux de la gestion de l'eau et des milieux aquatiques sur le bassin versant de Bièvre Liers Valloire.

Cette exposition, réalisée avec le soutien financier de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée et Corse, a vocation à être prêtée aux acteurs du bassin versant et présentée lors d'évènements organisés en lien avec la thématique de l'eau sur le territoire.

Elle est mise librement à la disposition des associations, collectivités, entreprises, établissements scolaires et autres acteurs, sous réserve de l'acceptation du présent règlement de prêt.

Article 1 : Objet

Le présent règlement définit les modalités de mise à disposition de l'exposition itinérante de la CLE Bièvre Liers Valloire.

Article 2 : Contenu de l'exposition

L'exposition complète comprend :

- 8 panneaux dépliant (roll-up) au format 850 x 2000 mm,
- 8 housses individuelles de transport.

Le descriptif détaillé de l'exposition est annexé au présent règlement de prêt. L'exposition peut être empruntée de façon complète ou partielle. L'emprunteur indiquera l'option choisie ainsi que les panneaux souhaités en remplissant le formulaire de demande de prêt annexé au présent règlement.

Article 3 : Modalités de mise à disposition et restitution

L'exposition itinérante est prêtée à titre gracieux par la CLE Bièvre Liers Valloire sous réserve d'être récupérée puis ramenée à l'adresse suivante :

Secrétariat de la CLE Bièvre Liers Valloire
28 rue Français
38270 Beaurepaire

Si besoin et après accord du secrétariat de la CLE, l'exposition pourra être récupérée et/ou restituée à l'adresse du Syndicat isérois des Rivières Rhône aval, structure porteuse de la CLE Bièvre Liers Valloire :

SIRRA
366 rue Stéphane Hessel
ZAC des Basses Echarrières
38440 Saint-Jean-de-Bournay

Le secrétariat de la CLE se réserve toutefois le droit de demander le retrait ou la restitution à une autre adresse en fonction du planning de réservation de l'exposition. Enfin, en fonction de leurs déplacements à proximité des lieux d'exposition, les agents du secrétariat de la CLE et du SIRRA pourront assurer dans certains cas son dépôt et/ou sa réception.

Article 4 : Engagements de l'emprunteur

Une évaluation de l'état des panneaux sera réalisée par les agents du secrétariat de la CLE ou du SIRRA et partagée avec l'emprunteur avant le retrait. Ce dernier s'engage à restituer les panneaux empruntés dans l'état dans lequel ils lui auront été fournis.

L'emprunteur s'engage à prendre toutes les précautions d'usage pour le transport et le stockage du matériel. Il s'engage notamment à ce que les panneaux d'exposition soient entreposés et présentés dans un endroit sain et protégé des intempéries. La présentation de l'exposition devra se faire dans des lieux adaptés, sous le contrôle de l'emprunteur qui s'engage à assurer une présence humaine lors des horaires de consultation de celle-ci par le public.

L'emprunteur devra restituer les kakémonos rangés dans la housse qui leur est attribuée spécifiquement.

L'emprunteur est tenu d'informer le secrétariat de la CLE de toute altération ou destruction d'un ou plusieurs éléments de l'exposition.

L'emprunteur ne peut confier aucune partie de l'exposition sans accord préalable du secrétariat de la CLE.

Article 5 : Valorisation de l'exposition

L'emprunteur est invité à transmettre au secrétariat de la CLE tout élément permettant de valoriser et communiquer sur l'exposition itinérante de la CLE (photos de l'exposition au sein de l'évènement organisé, nombre de participants, articles de presse etc.)

Article 6 : Responsabilités et assurances

L'emprunteur est responsable de la garde de l'exposition à partir de la date et l'heure de son emprunt jusqu'au moment de sa restitution. L'emprunteur assume cette garde sous son entière responsabilité (perte, vol, dégradation, destruction).

A titre indicatif, la valeur de l'exposition complète (hors livret pédagogique) est d'environ 1 100 € TTC. Les dommages et/ou pertes causés à l'exposition itinérante de la CLE Bièvre Liers Valloire, constatés durant ou à l'issue de la période de prêt, seront facturés à l'emprunteur à hauteur du coût réel de remplacement total (exposition complète) ou partiel (un ou plusieurs éléments).

Concernant les dommages pouvant être causés par autrui lors de la période de prêt, la CLE Bièvre Liers Valloire ni sa structure porteuse, le SIRRA, ne sauraient en être tenues responsables, l'emprunteur devra ainsi être couvert par son assurance responsabilité au titre des objets ne lui appartenant pas mais dont il a la garde ou l'usage.

ANNEXE 1: Contenu des panneaux de l'exposition

LE MYSTÈRE DES EAUX DE BIÈVRE LIERS VALLOIRE

Exposition itinérante

Rédaction : FNE Isère - Secrétariat de la CLE Bièvre Liers Valloire
Coordination : FNE Isère - Commission Communication de la CLE Bièvre Liers Valloire
Infographie et illustrations : FNE Isère
Février 2023

LE BASSIN VERSANT BIÈVRE LIERS VALLOIRE

En chiffres : 100 000 habitants environ, 900 km² de superficie, 650 km de cours d'eau.

SUR 2 DÉPARTEMENTS (Isère et la Drôme) **79 COMMUNES** pour un territoire en développement.

Le savez-vous ? Le mot « Bièvre » provient du gaule « bi » (eau) et « vère » (qui appartient à celui-ci).

Qu'est-ce qu'un bassin versant ? Un bassin versant est un territoire où les précipitations s'écoulent vers la même sortie, appelée exutoire. Cet exutoire peut être une Rivière, un cours d'eau, un lac, la mer... Toutes les eaux sont prises en compte : cours d'eau, plans d'eau, nappes souterraines... Le bassin versant est délimité par une ligne de partage des eaux, qui correspond généralement aux lignes de crêtes.

Le bassin versant Bièvre Liers Valloire Durant les périodes de glaciation de quaternaire (- 2,6 millions d'années à nos jours), les glaciers ont comblés des plaines successives et gravées de nord. Cela a formé les grandes plaines de la Bièvre, du Liers et de la Valloire. Le bassin versant présente aujourd'hui des sols composés d'alluvions. Il s'agit d'un mélange de sables, graviers et galets très perméables, entrecoupés par de nombreux petits ruisseaux. La nature de ces sols a permis la formation d'une importante nappe d'eau souterraine.

Occupation du sol

- 72 % surfaces agricoles
- 6 % surfaces urbaines
- 22 % espaces naturels

À l'eau Castor ! Trois grandes plaines ont donné leurs noms au bassin versant : la Bièvre, le Liers, la Valloire. Ce sont les anciens fleuves et glaciers qui les ont modelés, depuis 2,6 millions d'années. Les gouttes d'eau qui tombent un jour le Rhône ou sa nappe phréatique.

L'EAU ET SES USAGES AU FIL DES TEMPS

L'eau a façonné le territoire de Bièvre Liers Valloire au cours de millénaires. Depuis la formation des glaciers de quaternaire à nos jours, le bassin versant est caractérisé par de nombreux échanges entre les cours d'eau et le paysage des alluvions.

Le savez-vous ? La Valche fleur est un nom de lieu « bièvre » dans le val de la Bièvre, qui a donné son nom à son agriculture.

L'eau au Moyen-Âge au XIX^{ème} siècle

Dès le Moyen Âge, des travaux de drainage des marais et d'alignement des cours d'eau ont été réalisés. Les premiers canaux de la plaine datent également de cette époque, améliorant l'irrigation et ainsi les rendements agricoles. Le développement de l'agriculture a entraîné l'augmentation de la population, de l'implantation de villages et d'activités artisanales et commerciales. Les plaines ont été exploitées et ont développé en lien avec les rivières (fontaines, moulins, lavoirs, laveries...).

Le savez-vous ? En 1833, Théodore Aimé Roch a écrit le premier « Plan de l'Orne » cette œuvre a permis le grand épanouissement de l'industrie qui en a fait un lieu de référence.

Et aujourd'hui ? L'eau reste une ressource essentielle au territoire de Bièvre Liers Valloire. La nappe des alluvions est régulièrement cultivée pour les différents usages : eau potable, industrie (notamment l'agriculture), grandes cultures de plaine... pisciculture.

À l'eau Castor ! Au Moyen Âge, les cours d'eau étaient mal compris. Les légendes locales attribuaient alors les variations des débits des rivières à « des génies malfaisants ». Certains tronçons de rivières ont été créés de toute pièce par l'Homme. Au XIX^{ème} siècle, les promeneurs ont pu constater ces canaux aux sources de Marthuis.

VERS UNE APPROCHE ÉQUILBRÉE ET DURABLE DE LA RESSOURCE EN EAU

Qu'est-ce qu'un SAGE ? Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) est un outil qui vise une gestion équilibrée et durable de l'eau.

La Commission Locale de l'Eau : un « parlement de l'eau » local. La Commission Locale de l'Eau (CLE) est une assemblée délibérante qui rassemble les acteurs locaux autour des questions liées à l'eau sur son territoire.

Quelques objectifs du SAGE BLV

- Encadrer les prélèvements pour les usages
- Retrouver un fonctionnement plus naturel du bassin versant, caractérisé par une infiltration importante des eaux superficielles
- Préserver les sources de Marthuis et de Beaufort et leurs écosystèmes associés
- Réaliser la qualité des eaux superficielles et souterraines
- Restaurer les conditions nécessaires au bon fonctionnement des milieux aquatiques et limiter les risques d'inondations
- Préserver les espaces de bon fonctionnement des cours d'eau
- Restaurer les secteurs de cours d'eau dégradés
- Restaurer la continuité écologique
- Préserver ou restaurer les zones humides
- Poursuivre la mise en place d'une gestion de l'eau collective et responsable
- Garantir l'adéquation de l'aménagement du territoire avec les objectifs du SAGE
- Assurer la mise en œuvre du SAGE

À l'eau Castor ! SAGE est un territoire : il définit le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux. Le SAGE permet de décider ensemble des actions et des règles à mettre en place pour protéger l'eau et les milieux aquatiques, pour aujourd'hui comme pour demain. Le SAGE, c'est préserver l'eau potable, c'est faire en sorte qu'il y ait de l'eau pour tout le monde, c'est protéger les milieux aquatiques.

DES NAPPES INDISPENSABLES MAIS MENACÉES

En Bièvre Liers Valloire, 3 formations aquifères se partagent le sous-sol à différentes profondeurs :

- La nappe des alluvions
- La nappe de la molasse
- Les dépôts morainiques et molassiques des plateaux

Une immense réserve d'eau potable. C'est possible du territoire provient pour plus de la moitié de la nappe de Bièvre Liers Valloire. Elle est alimentée par les précipitations qui tombent sur le bassin versant.

... mais fragile et sensible aux pollutions ! La nappe des alluvions est également très vulnérable aux pollutions. Les polluants présents dans les nappes domestiques et industrielles, ou transportés par l'eau de pluie ruisselant sur les routes, les terres agricoles peuvent se retrouver dans la nappe de la molasse et la. La qualité de la nappe de Bièvre Liers Valloire est ainsi dégradée. Les activités présentes un fort risque de pollution des eaux souterraines (activités chimiques, carnassières d'hydrocarbures...) sont ainsi réglementées par le SAGE sur certains secteurs.

D'une nappe à l'autre Sur la commune de SAGE Bièvre Liers Valloire, des échanges d'eau entre les nappes existent. En temps normal, la nappe de la molasse plus profonde alimente en partie la nappe de Bièvre Liers Valloire.

À l'eau Castor ! Attention, les nappes phréatiques ne sont pas de grands lacs souterrains ! Ce sont des poissions de sol, constituées de roches perméables et saturées en eau. En surface, de nombreux produits peuvent polluer les nappes, et même se retrouver dans les nappes. Heureusement, le SAGE contribue à limiter ces pollutions !

DES COURS D'EAU À PRÉSERVER ET À RESTAURER

650 km de cours d'eau **En quelques chiffres :** 18 cours d'eau principaux, 1 cours d'eau en bon état écologique, **972** obstacles sur les cours d'eau recensés.

Un cours d'eau a besoin d'espace et de liberté ! Sa vitesse et sa hauteur d'eau sont variables. Il transporte des sédiments qu'il dépose et regagne au fil de son parcours. Il s'adapte au rythme de ses crues. Il reste connecté à la rive et aux zones humides. L'espace de bon fonctionnement optimal d'un cours d'eau recouvre généralement le lit majeur. De nos jours, peu de cours d'eau bénéficient pleinement.

Modifier le parcours de l'eau n'est pas sans conséquences Berges modifiées, marnées coupées, entassement de bois. Les cours d'eau de Bièvre Liers Valloire ont été artificialisés afin de se protéger des inondations et faciliter les activités humaines. Des conséquences sont encore visibles : Capacité d'auto-épuration des eaux diminuée (perte de qualité), Une faune et une flore moins présentes et moins diversifiées (habitats dégradés), Des risques d'inondation accrues.

Retrouver un fonctionnement plus naturel au bénéfice du territoire Afin de diminuer les conséquences de leur artificialisation, les cours d'eau doivent retrouver leur fonctionnalité. Des actions sont menées pour leur redonner de la place et améliorer leurs fonctionnalités. C'est ce qu'on appelle la restauration écologique des cours d'eau. Le SAGE prévoit plusieurs projets de restauration écologique.

La continuité écologique des cours d'eau : des milieux aquatiques connectés

À l'eau Castor ! L'eau a aussi à besoin de bouger librement ! Et avec elle, le sable de son lit, les rochers qu'elle transportait, les animaux qu'elle abritait... Les obstacles dans les cours d'eau peuvent empêcher les sédiments et les espèces d'acquiescer naturellement. Les travaux sur ces obstacles sont parfois nécessaires.

Suppression du pué : continuité et sécurité retrouvées ! À Saint-Simon-de-Bressieux, le gué des Moutinières traverse le Rhod. Le SAGE l'a identifié comme un ouvrage prioritaire pour la restauration de la continuité écologique. Ce gué bloquait des espèces aquatiques dans les nappes. Après sa suppression, la libre circulation des espèces a été restaurée sur 5,4 km.

APPARITION, DISPARITION. LES COURS D'EAU EN BIÈVRE LIERS VALLOIRE

Sur le bassin de Bièvre Lièrs Valloire, les cours d'eau sont en étroite relation avec les eaux souterraines. Sur certains secteurs, ils s'infiltrent et rejoignent la nappe phréatique. Dans d'autres, c'est la nappe qui va donner naissance à des cours d'eau ou venir en alimenter d'autres grâce aux sources et résurgences. Un fonctionnement atypique qui peut surprendre !

Après s'être écoulés sur quelques kilomètres, certains cours d'eau (les Eydoches, le Poipon) disparaissent entièrement dans les plaines. Leurs eaux s'infiltrent en totalité vers la nappe et la rechargent.

Le prolongement et la connexion artificielle de certaines rivières entre-elles ont provoqué la disparition de zones d'infiltration naturelles, impactant directement cette recharge de la nappe.

LE POIPOIN

LE BARBARILON

LE POISSONNET AFFLUENT DU BARBILON

Les Eydoches : un cours d'eau qui joue à cache-cache

Le niveau des Eydoches prend sa source au niveau du plateau de Bonnevue et continue jusqu'au bois des Barettes à Penol. Durant son trajet, il est alimenté par des résurgences dont les débits varient en fonction du niveau de la nappe.

Des documents historiques rapportent le fonctionnement intermittent des sources des Eydoches, perçus plutôt négativement, avec l'alternance de phases de sécheresse et d'abondance d'eau.

Aujourd'hui encore, le niveau des Eydoches reste très lié à la nappe, avec des secteurs où l'eau resurgit et d'autres où elle s'infilte.

À l'eau Castor !

Le fonctionnement des cours d'eau et celui des nappes souterraines sont très liés sur Bièvre Lièrs Valloire : l'eau des cours d'eau rejoint la nappe... et l'eau de la nappe rejoint les cours d'eau !

Pour découvrir les Eydoches, rien ne vaut une balade ! Plusieurs itinéraires existent, dont le sentier de la basoche à Faramans.

Les sources-vivus ?

La zone d'Eydoches a pour particularité d'être alimentée par une eau qui s'écoule à la surface. C'est un phénomène qui se reproduit à l'échelle de la nappe.

LES MILIEUX HUMIDES : REMARQUABLES, UTILES, MENACÉS

Les zones humides sont caractérisées par la présence d'eau, de manière permanente ou temporaire. La végétation spontanée y est dominée par des plantes qui ont un fort besoin en eau pour vivre et se reproduire : elles sont dites hydrophiles.

En quelques chiffres :

- + de 150 ZONES HUMIDES
- + de 8066 hectares de zones humides
- 6 zones humides gérées

Juncus fleuraque

Aulne glutineux

Popule des marais

Cresson de fontaine

Les zones humides nous rendent de nombreux services :

- Production de ressources naturelles : eau, bois, plantes...
- Maison de la biodiversité
- Filtration et autépuration des eaux
- Adaptation au changement climatique et atténuation de ses impacts (puits de carbone, soutien d'étiage, diminution des crues...)
- Lieux de loisirs et d'apprentissage

Des milieux en voie de disparition

Une diminution des zones humides est observée en Bièvre Lièrs Valloire. Certaines de ces zones présentent un intérêt majeur. Elles font l'objet de plans de gestion : diagnostic du site, définition des objectifs de gestion et mise en œuvre d'actions. Mais la majorité restent mal connues et menacées. Le SAGE Bièvre Lièrs Valloire incite ainsi à l'amélioration des connaissances sur les zones humides, à leur préservation dans les documents d'aménagement et à la gestion des sites prioritaires.

Les résurgences de nappe, zones humides particulières

L'alévement de la nappe de Bièvre Lièrs Valloire peut favoriser la formation de zones humides. Deux exemples l'illustrent bien : les sources de Manthes (qui doivent naissance au cours d'eau des Vieux) et les Fontaines de Beaufort (qui doivent naissance à l'Oron). L'eau provenant de la nappe est claire et fraîche, favorisant certaines espèces exigeantes. Ces zones forment ainsi des écosystèmes riches en biodiversité.

Le savoir-vivus ?

La zone humide des Fontaines de Beaufort a longtemps servi à la culture du fromage.

À l'eau Castor !

Les zones humides : de véritables éponges ! Elles stockent l'eau quand il pleut et la restituent aux cours d'eau ou aux nappes lors des sécheresses.

Les zones humides accueillent de nombreuses espèces (mousses, cresson de fontaine, grenouille verte...).

Les plantes des zones humides peuvent filtrer des polluants présents dans l'eau, à l'aide de leurs racines.

Ces zones humides ne sont pas toujours en bon état. Elles peuvent être menacées par la pollution, le réchauffement de la nappe entraînant un assèchement ou un assourdissement.

Ces zones humides ont un rôle de filtre sur plus d'un kilomètre de la nappe. Elles permettent d'éliminer les polluants qui s'écoulent.

ANNEXE 2 : Formulaire de demande de prêt

Exposition itinérante de la CLE Bièvre Liers Valloire

« Le mystère des eaux de Bièvre Liers Valloire »

La préservation des ressources en eau et milieux aquatiques constitue un enjeu central du bassin versant de Bièvre Liers Valloire, d'autant plus dans un contexte de changement climatique. En effet, qu'elle soit en surface ou sous nos pieds, l'eau nous rend de nombreux services. La nappe souterraine est essentielle pour l'alimentation en eau potable et les usages économiques. Les cours d'eau et zones humides contribuent à l'épuration des eaux, à la prévention des inondations, au maintien de la biodiversité, aux loisirs...

Consciente de l'importance de l'effort collectif, la CLE met l'accent sur la sensibilisation du grand public et particulièrement des plus jeunes, futurs ambassadeurs des bonnes pratiques.

L'exposition itinérante « Le mystère des eaux de Bièvre Liers Valloire » présente l'histoire du territoire de Bièvre Liers Valloire, le fonctionnement de son bassin versant et les outils qui y sont déployés pour une préservation et un partage durables de l'eau.

Ayant vocation à être largement présentée sur le bassin versant, cette exposition est mise librement à la disposition des associations, collectivités, entreprises, établissements scolaires et autres acteurs du territoire.

Pour plus d'interactivité, un livret pédagogique d'accompagnement est également disponible pour les plus jeunes. Selon le public visé et la nature de l'évènement pour lequel l'exposition est empruntée, le secrétariat de la CLE peut fournir gratuitement à l'emprunteur une dizaine d'exemplaires de ce livret. L'emprunteur peut également en imprimer davantage librement depuis le [site internet de la CLE](#), onglet « documentation » / « communication sensibilisation » / « exposition itinérante »

Pour réserver l'exposition, prenez connaissance du « **règlement de prêt** » et retournez le « **formulaire** » ci-après dûment complété à l'adresse suivante : cleblv@sirra.fr.

Formulaire de demande de prêt

Nom :	Prénom :
E-mail :	Téléphone :
Organisme :	Fonction :
Occasion/ évènement :	
Public cible :	
Dates souhaitées : du/...../..... àh..... au/...../..... àh.....	
Options souhaitées :	
<u>Option 1</u> : exposition complète (8 panneaux)	<input type="checkbox"/>
<u>Option 2</u> : exposition partielle	<input type="checkbox"/>
<i>Panneau 1 (titre) : Le mystère des eaux de Bièvre Liers Valloire</i>	<input type="checkbox"/>
<i>Panneau 2 : Le bassin versant Bièvre Liers Valloire</i>	<input type="checkbox"/>
<i>Panneau 3 : L'eau et ses usages au fil des temps</i>	<input type="checkbox"/>
<i>Panneau 4 : Vers une approche équilibrée et durable de la ressource en eau</i>	<input checked="" type="checkbox"/> (Panneau imposé)
<i>Panneau 5 : Des nappes indispensables mais menacées</i>	<input type="checkbox"/>
<i>Panneau 6 : Des cours d'eau à préserver et à restaurer</i>	<input type="checkbox"/>
<i>Panneau 7 : Apparition, disparition... les cours d'eau en Bièvre Liers Valloire</i>	<input type="checkbox"/>
<i>Panneau 8 : Les milieux humides : remarquables, utiles, menacés</i>	<input type="checkbox"/>
<i>Exemplaires gratuits du livret pédagogique souhaités :</i> <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	
J'ai lu et accepte le règlement de prêt de l'exposition : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	
Fait à ; le	
Signature :	

Merci de renvoyer ce formulaire par mail à : cleblv@sirra.fr

Contacts et informations utiles disponibles sur le site de la CLE : www.cle-bievre-liers-valloire.fr